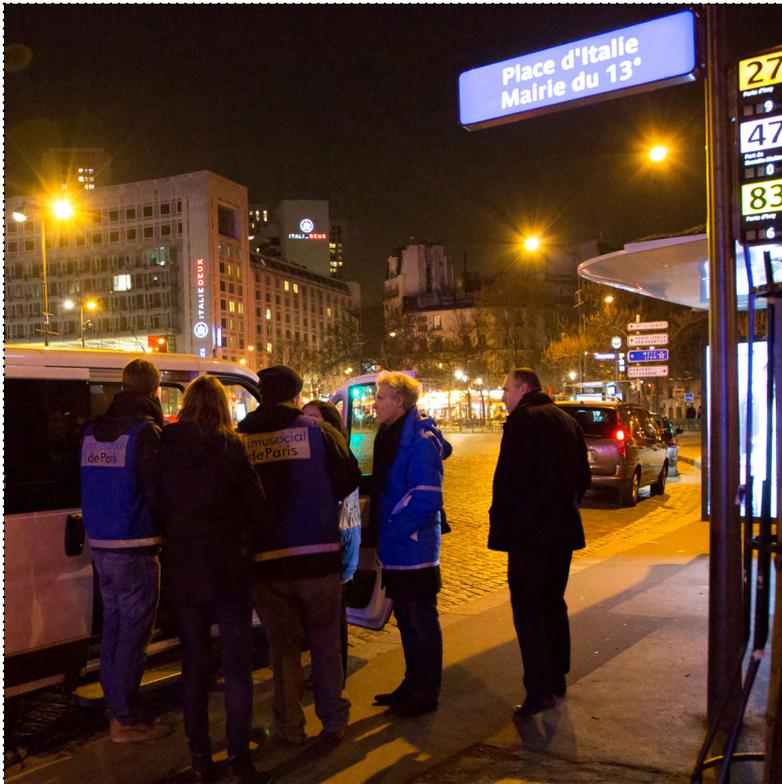


## Recensement des maraudes en Île-de-France

---



Cliché : Wladimir Simitch / Terra

7 000 nouvelles places au cours de la période. Malgré ces efforts, il subsiste des personnes vivant à la rue qui ne sollicitent plus les dispositifs existants. La connaissance de leur profil et de leurs besoins est en conséquence parcellaire.

Afin de mieux connaître ces publics, leurs besoins et leurs parcours, le Préfet de la région Île-de-France a mobilisé des moyens pour améliorer les réponses aux personnes en grande précarité tout au long de l'année.

En février 2018, il a ainsi confié à l'Observatoire francilien des personnes à la rue et hébergées (OFPRUH)<sup>1</sup>, **la mission de construire un dispositif permanent d'observation des personnes à la rue**, s'appuyant, entre autres, sur le dispositif de la veille sociale existant composé des accueils de jour et des maraudes. En effet, premier maillon au contact des personnes en situation de grande précarité, chargé d'aller-vers, d'apporter les premiers secours, et de mettre à l'abri les personnes en errance, ce dispositif constitue une source de connaissance essentielle de ce public et de ses besoins.

Aussi, les travaux de l'OFPRUH

**L'**hébergement et l'accompagnement des plus fragiles est un enjeu majeur de la politique nationale de lutte contre le sans-abrisme, en particulier en région Île-de-France où 112 719 personnes ont été hébergées chaque soir par l'État au cours de l'hiver dernier. La campagne hivernale 2018-2019 a été marquée par une très forte mobilisation avec l'ouverture de

---

1 Cf. p. 19

se sont concentrés, dès 2018, sur le recensement des dispositifs de la veille sociale de la région Île-de-France, en vue d'étudier ensuite les modalités d'évolution de ce recensement vers un outil d'observation et de connaissance des publics en errance et en grande difficulté sociale.

Cette publication de l'OFPRUH présente les résultats des **travaux de recensement des maraudes de la région**. Elle complète la publication précédente relative aux accueils de jour franciliens ([www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/premier-numero-de-la-lettre-de-l-ofpruh-consacre-a4610.html](http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/premier-numero-de-la-lettre-de-l-ofpruh-consacre-a4610.html)) et vise à proposer une connaissance globale des dispositifs de la veille sociale au plus proches des personnes à la rue.

Les travaux de recensement ont reposé sur la mobilisation des services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO<sup>2</sup>) en charge de la coordination de la veille sociale. Compte tenu du caractère inédit de la démarche, la collecte des informations s'est effectuée en deux temps : un premier recensement quantitatif mené en juillet 2018 visant à établir la liste exhaustive des maraudes par département a ensuite été complété, en janvier 2019, par un ensemble d'indicateurs descriptifs des maraudes comportant 10 items : l'échelle d'intervention, le profil de l'équipe, les moyens et modalités d'intervention, le type de public, la fréquence et les horaires, prestations, outils de suivi d'activité et types de lien avec le SIAO. Ces informations renseignent uniquement sur les maraudes elles-mêmes dans leur composition et leur fonctionnement, et ne concernent pas à ce stade, les personnes sans-abri rencontrées lors de leurs interventions.

L'analyse des données a pour objectif de présenter un panorama descriptif des maraudes de la région, et de favoriser le partage de la connaissance de ce dispositif de la veille sociale.

#### Champ du recensement

Le périmètre du recensement est celui de l'ensemble des maraudes de la région Île-de-France en activité au 31 janvier 2019 répondant à la définition suivante : équipes mobiles intervenant dans la rue et auprès des personnes à la rue.

#### Définition des maraudes

Les maraudes constituent l'un des trois piliers du dispositif de la veille sociale défini par l'article L. 345-2 du code de l'action sociale et des familles (CASF)<sup>3</sup> en complément des accueils de

jour et du service d'appels téléphoniques pour les personnes sans abri, dénommé 115.

Selon l'article D. 345-8 du CASF, l'ensemble de ce dispositif (accueils de jour, maraudes et 115) est coordonné par les SIAO. Les maraudes y sont définies comme « *des équipes mobiles chargées d'aller au contact des personnes sans-abri* ». Les maraudes se distinguent des autres services du dispositif par le fait qu'elles agissent là où vivent ces personnes.

Concernant les missions des maraudes, le référentiel national des prestations du dispositif « accueil – hébergement - insertion » publié, en 2005, par la direction générale de l'action sanitaire et sociale (DGAS) précise que « *l'essence même des équipes mobiles est "d'aller vers" les personnes les plus désocialisées qui n'ont plus le désir et la capacité de demander de l'aide, quel que soit le lieu où elles sont [...] pour leur offrir leur secours et une écoute favorable à l'élaboration ou à la reprise de liens sociaux* ». Le référentiel liste les nombreuses prestations pouvant être proposées (mettre à l'abri, informer, conseiller, accompagner, faciliter l'accès aux droits, etc.) dans la plupart des cas précédées d'une rapide évaluation de l'urgence de la situation.

Comme pour les accueils de jour, il n'existe pas à ce jour de définition codifiée des maraudes précisant leur statut juridique, les missions poursuivies et les prestations remplies.

Aussi, ce dispositif peut revêtir des caractéristiques très diverses : équipes constituées de salariés ou de bénévoles, déplacements tout au long de l'année ou plus ponctuels, prestations variées allant du rétablissement du lien social à l'accompagnement hors la rue sur le long terme, avec ou sans prestations matérielles, déplacements sur signalement et/ou parcours aléatoires, etc.

*l'essence même des équipes mobiles est d'aller vers les personnes les plus désocialisées qui n'ont plus le désir et la capacité de demander de l'aide, quel que soit le lieu où elle sont*

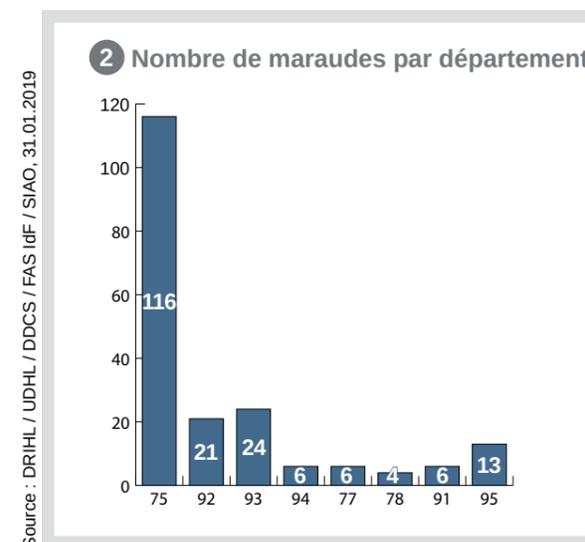
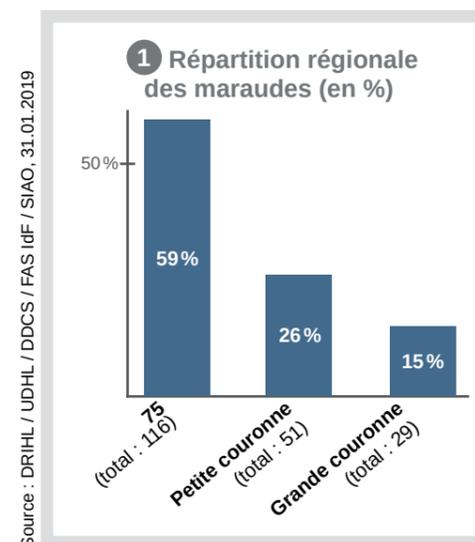
## Localisation

Au 31 janvier 2019, 196 maraudes ont été recensées dans les 8 départements franciliens, avec de fortes disparités entre et au sein des couronnes :

Paris concentre 59% des maraudes franciliennes (maraudes), la petite couronne 26% (51 maraudes) et la grande couronne 15% (29

maraudes).

En dehors de Paris, les départements comptant le plus de maraudes sont le 92 et le 93 avec une vingtaine d'équipes, puis le 95 avec 13 maraudes. Les autres départements comptent entre 4 et 6 équipes mobiles chacun.

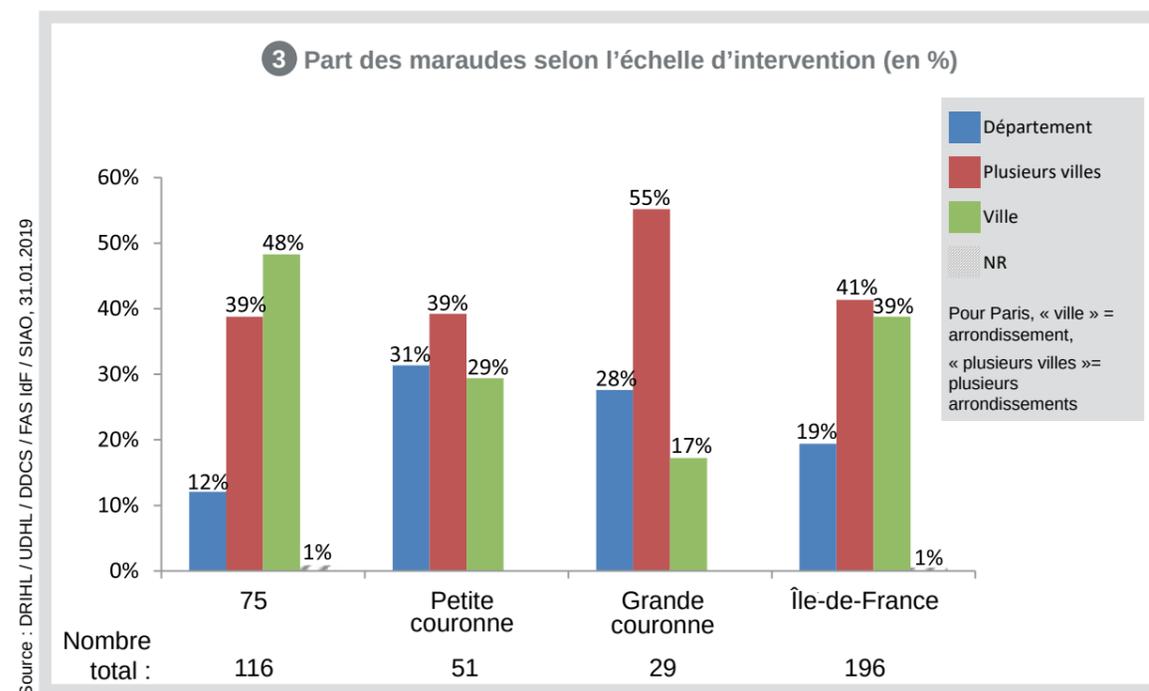


## Échelles d'intervention

Le recensement des données concernant l'échelle d'intervention des maraudes permet une classification en trois groupes :

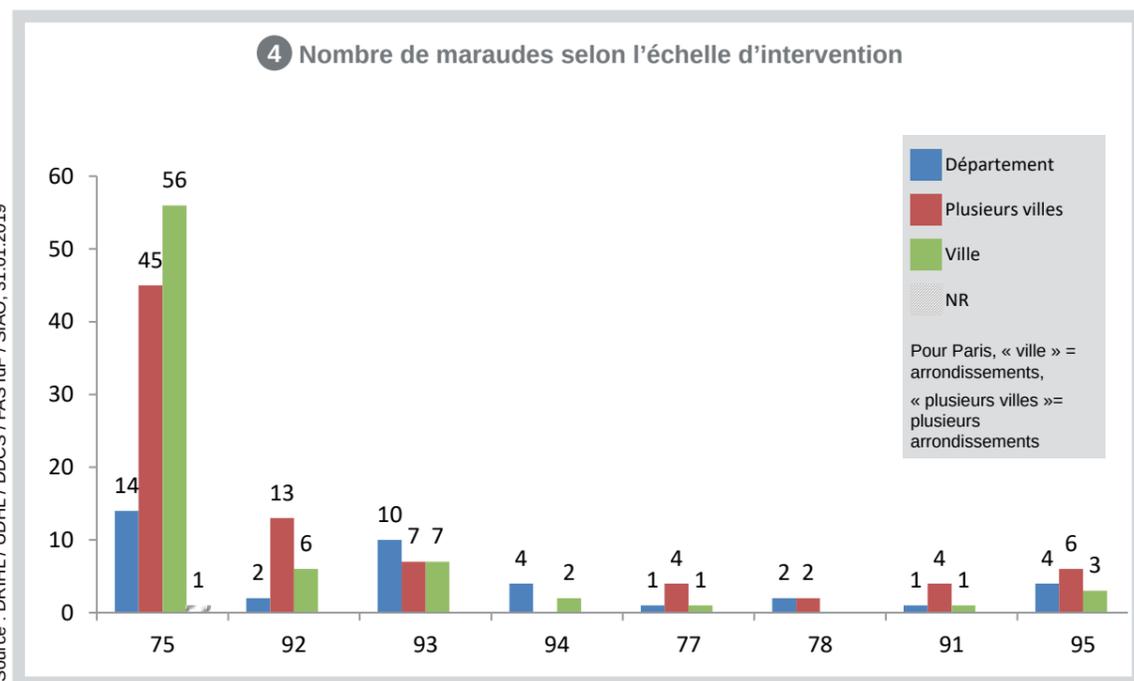
- les maraudes pouvant intervenir dans l'ensemble du département ;

- les maraudes intervenant dans plusieurs villes aussi dites « intercommunales » ;
- et enfin les maraudes « communales » intervenant dans une seule ville (ou un seul arrondissement pour Paris).



<sup>2</sup> Cf. définition p. 19

<sup>3</sup> Cf. p. 19



Pour l'ensemble de l'Île-de-France, l'échelle prédominante d'intervention des maraudes est intercommunale (41 % des maraudes) puis communale (39% des maraudes). Moins de 20% des maraudes sont départementales, c'est-à-dire qu'elles peuvent intervenir dans l'ensemble du département sans pour autant marauder dans toutes ses communes. La plupart de ces maraudes départementales se déplacent selon des parcours fixes et sur demande suite à un appel du 115. Il subsiste donc toujours des zones blanches non couvertes par les maraudes si les personnes n'appellent pas ou ne sont pas signalées.

À Paris, près de la moitié des maraudes couvrent un seul arrondissement (48%), environ 40% inter-

viennent dans plusieurs arrondissements et 12% dans l'ensemble du territoire parisien. Si par cette diversité d'échelles d'intervention, l'ensemble des arrondissements sont dotés de maraudes, il n'est pas exclu qu'il puisse demeurer des zones blanches.

Dans les autres départements, le nombre de maraudes étant limité, aucune tendance ne peut être dégagée sauf pour les Hauts-de-Seine où la moitié des maraudes sont intercommunales (13/21) et la Seine-Saint-Denis où l'échelle d'intervention des maraudes est équilibrée (10 maraudes départementales, 7 maraudes intercommunales et 7 maraudes communales).

## Opérateurs de maraudes

Les 196 maraudes de la région sont portées par 37 opérateurs différents.

Parmi eux, quatre gèrent plus de 10 maraudes :

- la Croix-Rouge française est l'opérateur le plus important de la région, présente dans tous les départements, avec ¼ des maraudes franciliennes (47 équipes mobiles) ;
- puis, la Protection Civile (18 équipes) et l'Ordre de Malte (16 équipes) ;
- enfin, les Restos du Cœur (11 équipes).

Ces 4 opérateurs portent un peu plus de la moitié des maraudes franciliennes (51%).

À l'exception de Paris et dans une moindre mesure, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis, les autres départements de la région

ont un nombre d'opérateurs très limité<sup>4</sup> :

- 4 dans le Val-d'Oise : la Croix-Rouge française, les Restos du Cœur, EMIL, et ESPERER 95 ;
- 3 dans le Val-de-Marne : la Croix-Rouge française, la Protection Civile et la RATP ;
- 2 dans les Yvelines et dans la Seine-et-Marne avec les mêmes opérateurs : l'Ordre de Malte et la Croix-Rouge française ;
- 1 seul dans l'Essonne : la Croix-Rouge française.

Le recensement met en évidence la mobilisation des maraudes paroissiales avec 18 équipes mobiles toutes localisées dans Paris.

<sup>4</sup> Cf. Liste des maraudes par département de la région Île-de-France p. 20

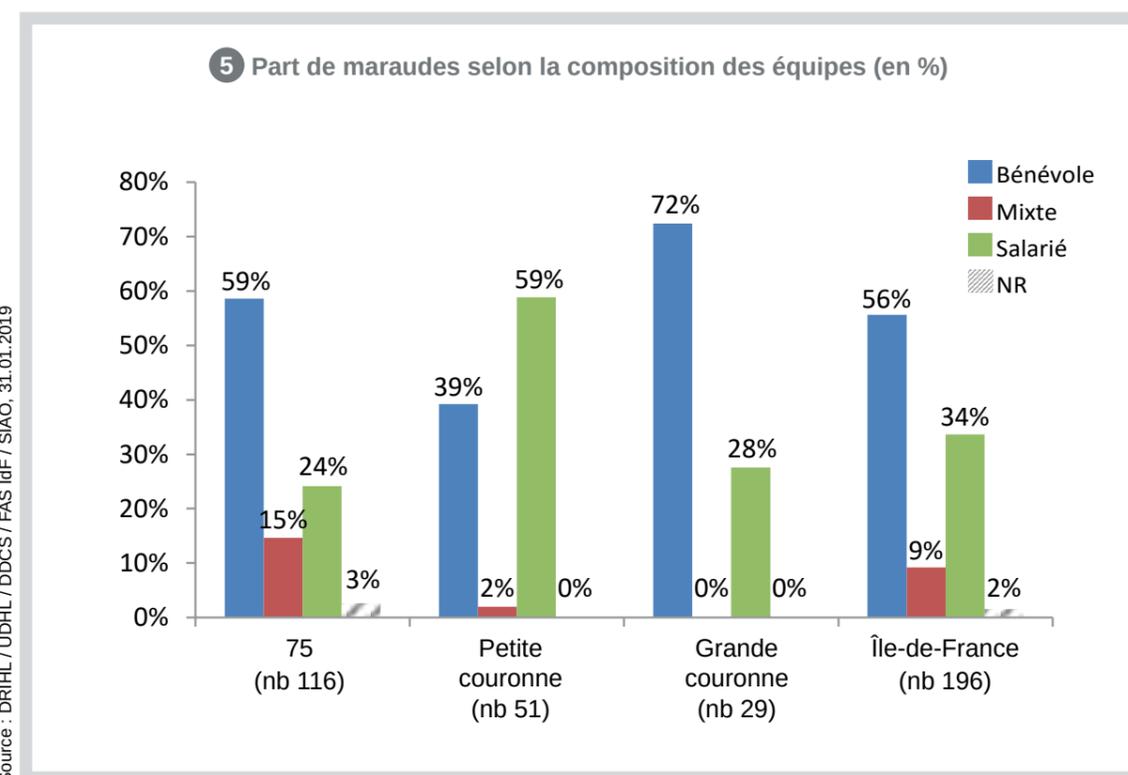
## Composition des équipes

Les données concernant la composition des équipes permettent leur classification en trois groupes :

- les équipes mobiles composées uniquement de **bénévoles** qui dans une démarche solidaire souhaitent s'engager auprès des plus démunis ; elles sont humanitaires, paroissiales ou citoyennes et vont à la rencontre des personnes sans-abri pour créer du lien social souvent munies de denrées ;
- les équipes mobiles composées uniquement de **salariés** c'est-à-dire de professionnels salariés des équipes mobiles dans une large majorité constituées d'intervenants sociaux ou médicaux ;

■ et les équipes mobiles **mixtes** mobilisant à la fois des salariés et des bénévoles.

Les équipes avec salariés sont des maraudes qui interviennent dans la durée pour créer du lien et favoriser la sortie de la rue avec l'appui d'un travailleur social. Elles proposent des solutions d'accompagnement social et /ou d'hébergement adapté. Ces maraudes peuvent aussi être orientées vers une problématique spécifique (prostitution, souffrance psychologique...) et dans ce cas, sont également composées de professionnels médicaux ou de santé.

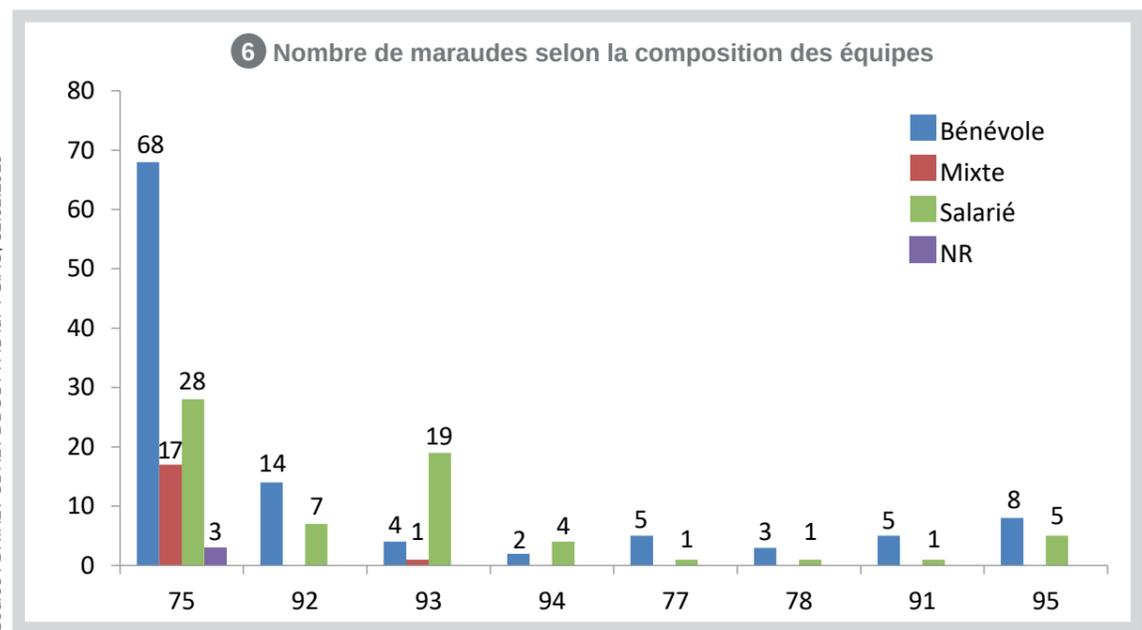


**À l'échelle de l'Île-de-France, les maraudes sont pour plus de la moitié portées par des équipes bénévoles (56% soit 109 maraudes).** Cela se vérifie partout sauf en petite couronne où la majorité des maraudes sont composées de salariés.

Les équipes mixtes sont rares et très localisées : 9% pour l'ensemble de la région soit 18 maraudes dont 17 à Paris.

Les équipes composées uniquement de salariés représentent environ un tiers des maraudes (34% soit 66 maraudes) avec une très forte concentration à Paris (28) et en petite couronne (30). Néanmoins, c'est uniquement dans le département de la Seine-Saint-Denis que les équipes professionnelles sont à la fois nombreuses (19) et prédominantes (79% des maraudes du département). Ce constat s'explique notamment par la présence importante d'équipes médico-sociales dans le département (8 maraudes).

Source : DRIHL / UDHL / DDCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019



## Publics

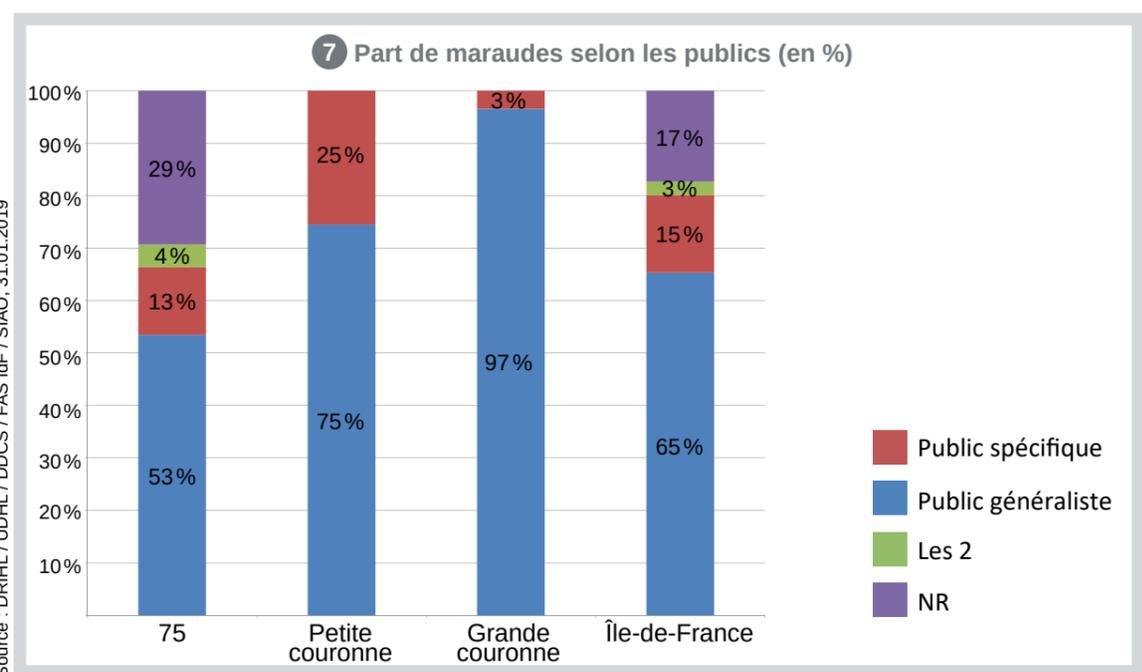
Les données concernant le type de public permettent de dégager deux familles de maraudes :

- les maraudes « généralistes » allant à la rencontre de tout public ;
- et les maraudes « spécialisées » intervenant auprès d'un public sans-abri précis (jeunes, familles...).

L'information n'est pas connue pour 34 maraudes localisées à Paris, soit 17% de l'ensemble des maraudes régionales.

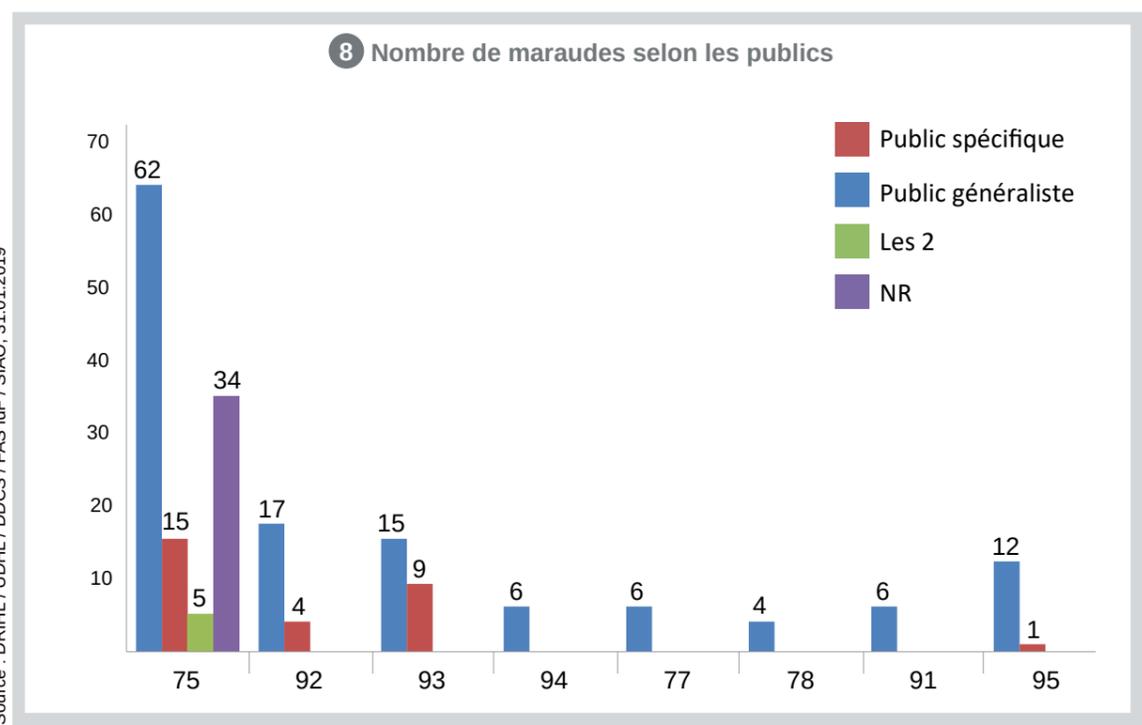
À l'échelle de l'Île-de-France, les maraudes sont très largement généralistes 65%, et 18% vont à la

rencontre de publics spécifiques soit 34 maraudes. Ces dernières se localisent principalement à Paris (20) et en petite couronne (4 dans les Hauts-de-Seine, 9 en Seine-Saint-Denis). Une seule est décomptée en grande couronne dans le Val-d'Oise. Parmi ces maraudes spécialisées, les équipes intervenant auprès d'un public spécifique (familles, femmes, migrants, mineurs) se distinguent des équipes ayant une intervention ciblée sur la santé (addiction, souffrance psychologique ou somatique). Dans les deux cas, il s'agit d'équipes composées de professionnels salariés (travailleurs sociaux et / ou médicaux).



Source : DRIHL / UDHL / DDCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019

Source : DRIHL / UDHL / DDCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019



### 9 Nombre de maraudes intervenant auprès de publics spécifiques (une même maraude peut intervenir auprès de 2 publics spécifiques)

	75	92	93	94	77	78	91	95	PC	GC	IDF
Familles	5										5
Femmes isolées	1										1
Migrants	5										5
Mineurs non accompagnés	3										3
Personne en souffrance psychique	7		5					1	5	1	13
Personne en situation de prostitution	3	4	1						5		8
Personne en situation d'addiction	7	4	2						6		13
Personne en souffrance somatique	1		1						1		2

Source : DRIHL / UDHL / DDCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019

Les maraudes orientées vers les familles, les femmes et les migrants n'existent qu'à Paris. Les autres publics qui peuvent bénéficier de rencontres de maraudes spécialisées sont les personnes en situation d'addiction ou de prostitution (dans Paris, les Hauts-de-Seine, et Seine-Saint-Denis) et les personnes en souffrance somatique ou

psychique (Paris et Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise). Ces maraudes spécialisées sont pour la plupart rattachées à des CAARUD (centre d'accueil et d'accompagnement des usagers de drogue) ou des centres hospitaliers (UMPP ou EMPP, unités ou équipes mobiles psychiatrie précarité).

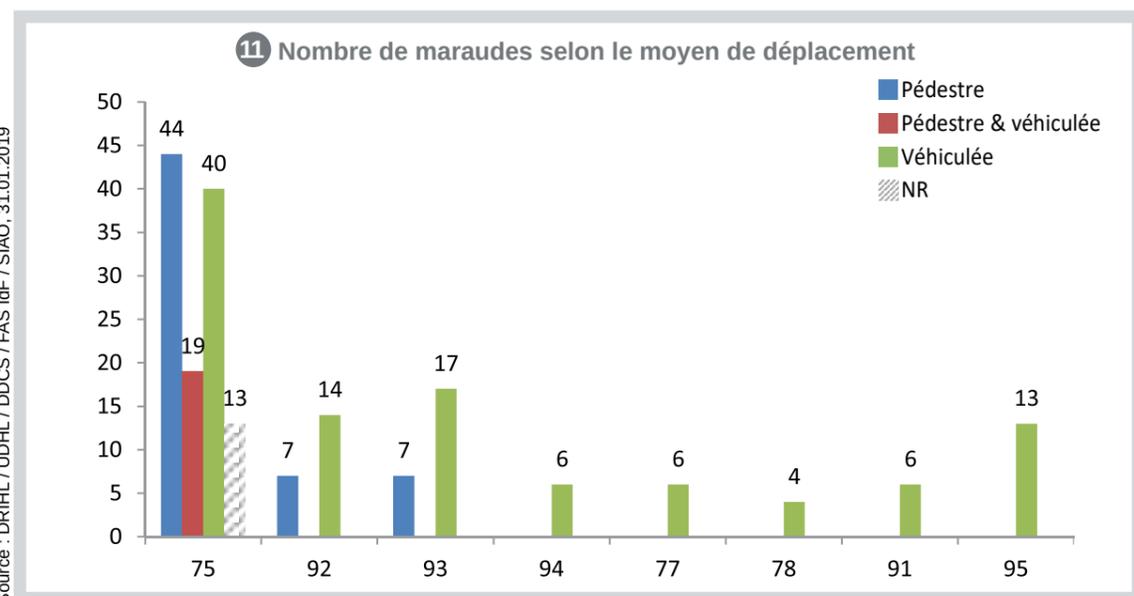
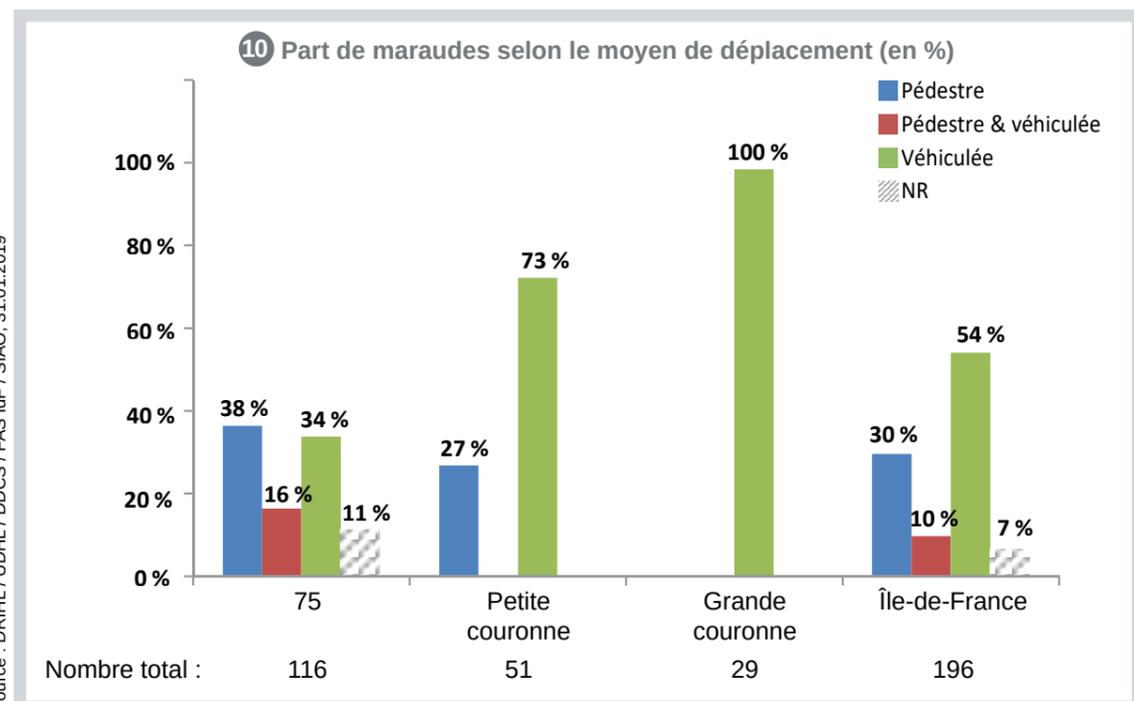
## Modalités de déplacement

Concernant les modalités de déplacement, le recensement permet d'identifier :

- les maraudes se déplaçant à pied qui permettent d'atteindre des lieux inaccessibles et peu visibles depuis les voies de circulation ;
- les maraudes véhiculées en capacité de se déplacer plus rapidement et de couvrir un territoire plus vaste ;
- et enfin les maraudes pouvant utiliser ces deux moyens de déplacement.

À l'échelle de l'Île-de-France, la moitié des maraudes recensées sont véhiculées, 30% sont pédestres, et 10% utilisent à la fois les deux moyens de déplacement.

À l'échelle départementale, cette diversité des déplacements ne s'observe qu'à Paris (44 maraudes pédestres, 40 véhiculées et 19 utilisant les deux modes de déplacement). Dans tous les autres départements, les maraudes pédestres sont minoritaires ou inexistantes alors que ce mode de déplacement permet d'accéder à des lieux inaccessibles en voiture et peu visibles depuis les voies de circulation. Toutefois, les déplacements véhiculés en petite et surtout grande couronne, permettent la couverture de territoires plus vastes, moins denses, et à l'urbanisation plus variée (forêts, sites industriels, zones commerciales, etc.).



## Types de parcours

Les données concernant les types de parcours des maraudes portent sur trois modalités :

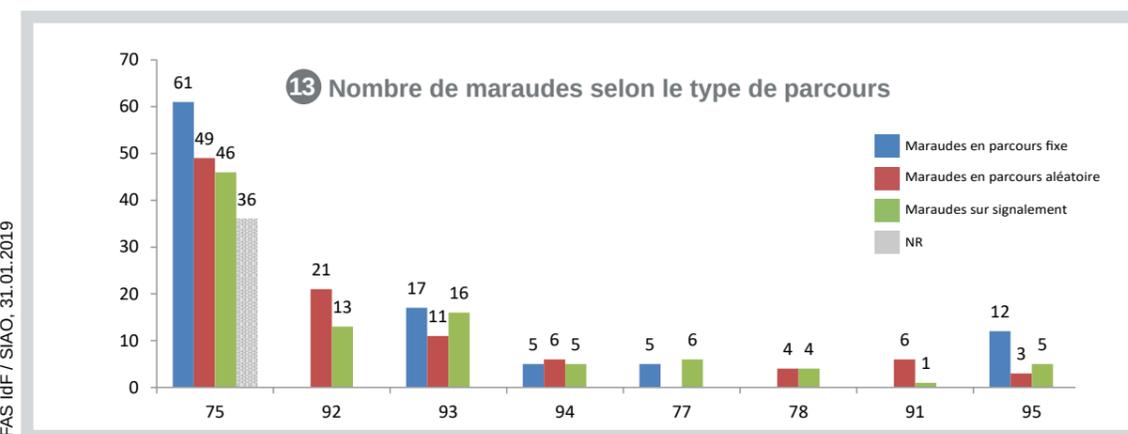
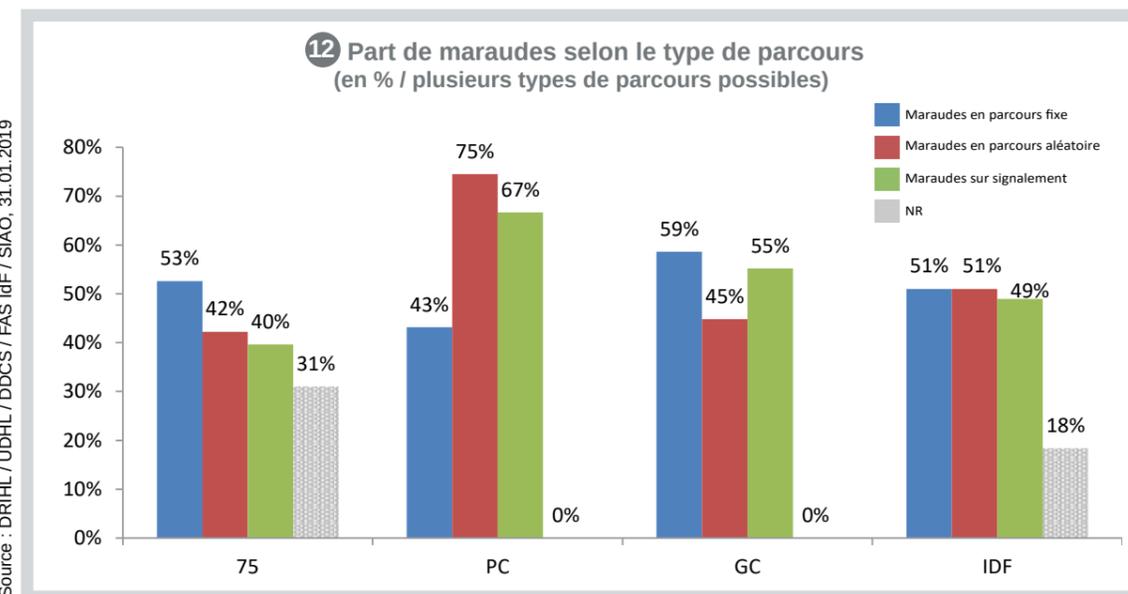
- **les parcours fixes** c'est-à-dire des déplacements sur des lieux définis en amont et connus de l'ensemble des partenaires afin qu'ils puissent y adresser les bénéficiaires. Cette organisation est particulièrement utilisée par les maraudes effectuant la distribution ;
- **les parcours aléatoires** consistant à sillonner les rues et lieux dans lesquels les usagers peuvent établir un lieu de vie ;
- **les déplacements sur signalement** émanant des différents partenaires de la veille sociale, souvent du 115, lui-même parfois saisi par des particuliers.

déclaré se déplacer uniquement sur signalement, 17 seulement selon un parcours aléatoire, et 32 toujours selon le même parcours. En dehors de ces 58 maraudes, toutes les autres (102) ont des modes d'intervention variables : circuits habituels et / ou parcours aléatoire et/ou après à un signalement. A noter que les déplacements sur signalement sont plus fréquents en petite couronne (67%) et grande couronne (55%) qu'à Paris (40%).

61 maraudes n'effectuent pas d'intervention suite à un signalement. La plupart d'entre-elles sont composées uniquement de bénévoles (73%). Elles sont localisées dans les secteurs où les maraudes sont les plus nombreuses, à Paris (28) et en petite couronne (20). Dans le Val-d'Oise, 7 des 8 maraudes qui ne se déplacent pas sur signalement sont des maraudes de distribution alimentaire des Restos du Cœur. Les maraudes composées de salariés qui n'interviennent pas sur signalement sont des maraudes d'intervention ciblées dans le champ de la santé principalement localisées en Seine-Saint-Denis (CAARUD, EMPP, UMPP).

L'information n'est pas connue pour 36 maraudes localisées à Paris, soit 18% de l'ensemble des maraudes régionales.

À l'échelle de l'Île-de-France, les parcours des maraudes qui s'effectuent selon une seule modalité sont les moins fréquentes : 9 maraudes ont

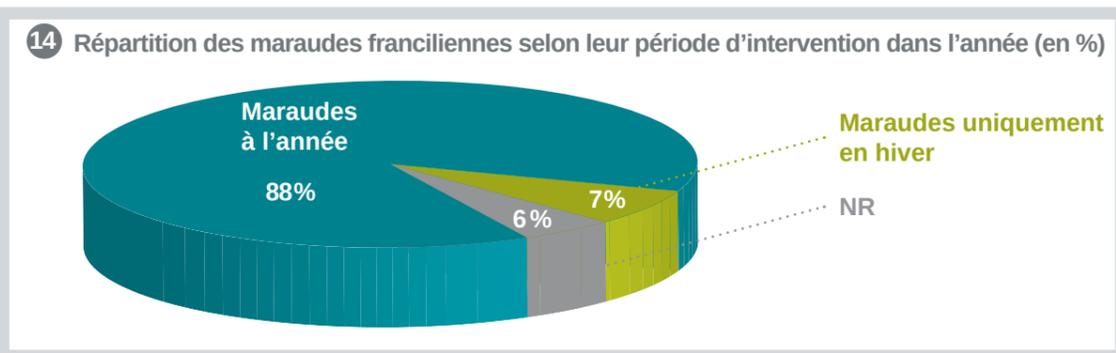


## Fréquences

Les données concernant la fréquence d'intervention des maraudes a porté sur la période d'intervention dans l'année distinguant les maraudes intervenant toute l'année de celles intervenant uniquement l'hiver en précisant la fréquence de leur intervention

dans la semaine (tous les jours, plusieurs fois par semaine, une fois par semaine ou le week-end). L'information n'est pas connue pour 11 maraudes localisées à Paris, soit 6% des maraudes franciliennes.

Source : DRIHL / UDHL / DDCCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019

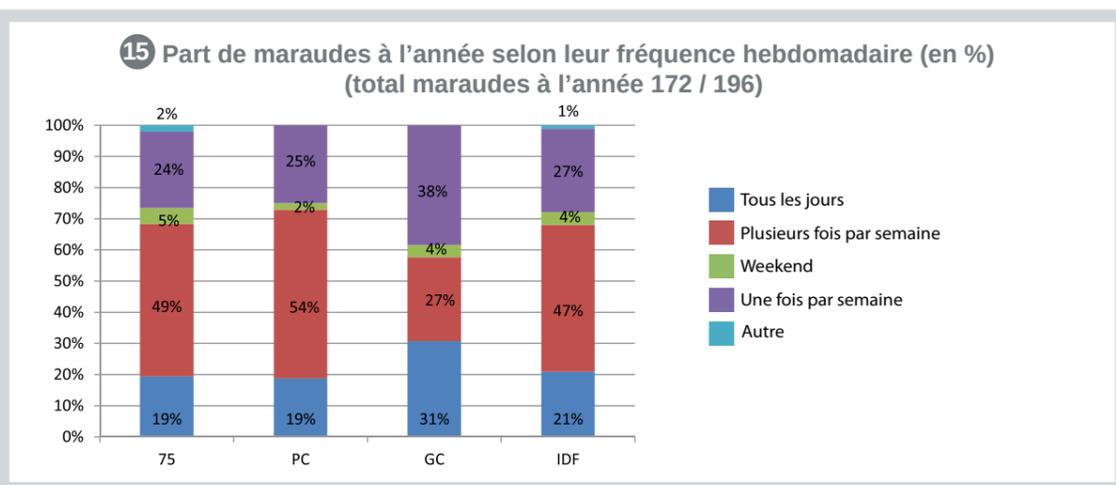


À l'échelle de l'Île-de-France, près de 9 maraudes sur 10 sont permanentes c'est-à-dire qu'elles opèrent toute l'année. Certaines d'entre elles augmentent leurs déplacements pendant la période hivernale.

Seules 7% des maraudes ont lieu uniquement l'hiver, soit 13 maraudes dont la moitié se localise à Paris.

10

Source : DRIHL / UDHL / DDCCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019



**16 Fréquence détaillée des maraudes à l'année (en nombre de maraudes / total 172)**

	75	92	93	94	77	78	91	95	PC	GC	IDF
Tous les jours	19	2	5	2	2	2	1	3	9	8	36
Plusieurs fois par semaine	48	10	15	1	3	1		3	26	7	81
Weekend	5			1	1				1	1	7
Une fois par semaine	24	9	1	2			3	7	12	10	46
Autre	2										2
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>48</b>	<b>26</b>	<b>172</b>

Concernant la fréquence d'intervention des maraudes à l'année, près de 7 maraudes sur 10 interviennent tous les jours ou plusieurs fois par semaine et près de 3 sur 10 une seule fois par semaine. Cette répartition est à peu près identique à Paris et en petite couronne.

À noter qu'en Seine-Saint-Denis, 95% des maraudes interviennent tous les jours ou plusieurs fois par semaine. En grande couronne, la proportion de maraudes n'intervenant qu'une fois par semaine est plus importante, près de 4 maraudes sur 10.

## Horaires d'intervention

Les horaires d'intervention dans la journée permettant d'identifier les maraudes de jour de celles de nuit.

Les horaires d'intervention ont été collectés à partir des 8 items suivant : journée (8h/18h), soirée (18h/21h), nuit (21h/2h), nuit profonde (2h/8h), journée & soirée (8h/21h), soirée & nuit (18h/2h), journée & soirée & nuit (8h/2h), nuit & nuit profonde (21h/8h).

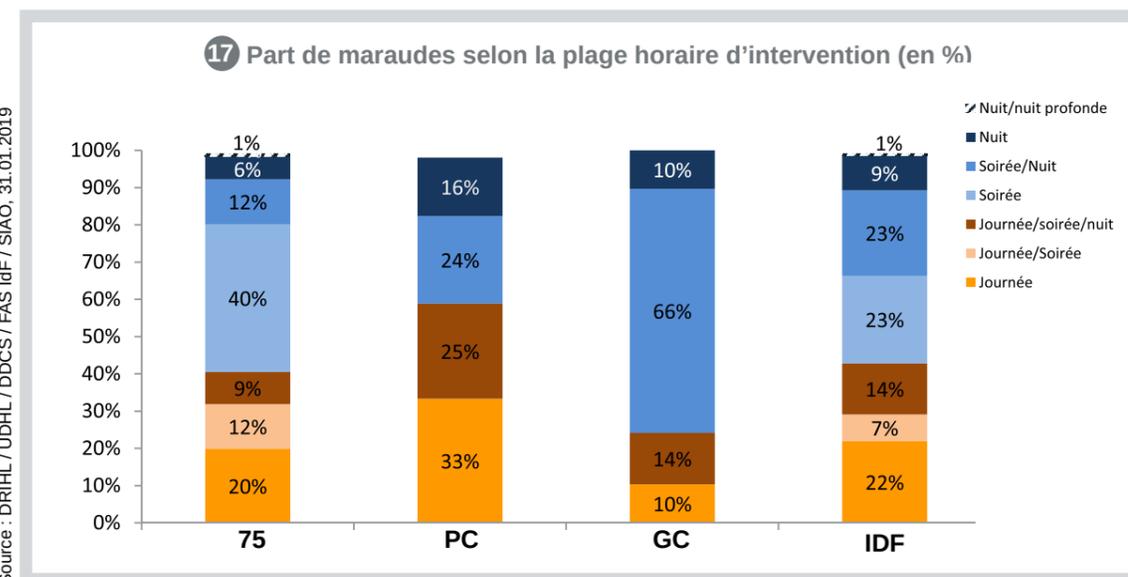
relais en journée est plutôt mieux assuré qu'en grande couronne avec un peu plus de la moitié des maraudes intervenant en journée. En Seine-Saint-Denis, les maraudes de jour sont quasi-exclusivement des maraudes médicales (8 sur 9) intervenant auprès d'un public spécifique (personnes en souffrance psychique ou somatique ou en situation d'addiction), selon un mode opératoire plus sélectif que les maraudes généralistes intervenant en soirée et/ou la nuit.

78% des maraudes franciliennes interviennent le soir ou la nuit. Cette proportion est beaucoup plus importante en grande couronne (90%) qu'en petite couronne (67%) et à Paris (80%).

En grande couronne où les maraudes sont peu nombreuses, les interventions de jour sont plus rares (24%) : trois dans le Val-d'Oise, une seule en Seine-et-Marne, et aucune dans les Yvelines. L'Essonne compte trois maraudes de jour sur un total de six maraudes.

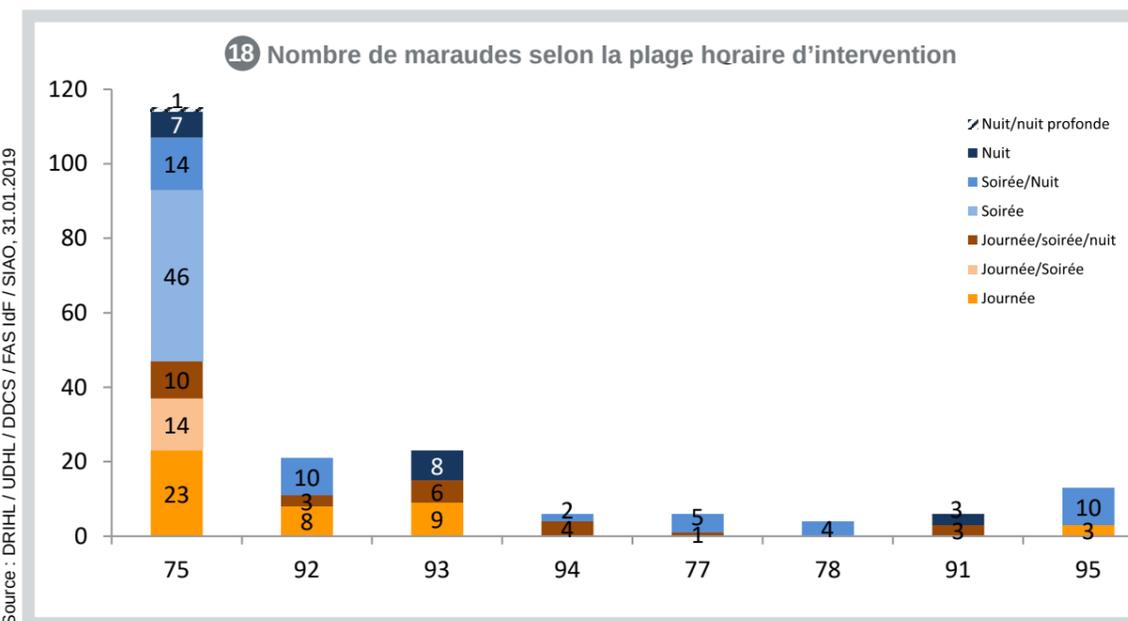
La part des maraudes de jour reste néanmoins significative (43%) mais varie fortement selon la localisation. À Paris et en petite couronne, le

Source : DRIHL / UDHL / DDCCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019



11

Source : DRIHL / UDHL / DDCCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019



## Prestations

La caractérisation des prestations des maraudes s'est effectuée à partir de l'identification de 6 prestations :

### 1. « Aller vers / créer du lien »

Cette prestation constitue l'essence même des maraudes : aller à la rencontre des personnes se trouvant en situation d'exclusion parmi lesquelles les personnes ne sollicitant pas ou plus les services de droit commun et entrer en contact avec elles, créer et entretenir le lien individualisé avec elles.

### 2. « Évaluer socialement »

Cette prestation correspond à l'évaluation de l'urgence de la situation de la personne rencontrée (urgence vitale, urgence relative) afin de prioriser les interventions en fonction des besoins.

### 3. « Distribuer »

Cette prestation recense les maraudes qui effectuent de la distribution alimentaire, vestimentaire, de kits d'hygiène, de bons d'accès à des services, etc.

### 4. « Soins / santé »

Cette prestation correspond aux actions de prévention, missions d'évaluation sanitaire, soins de premiers secours, et accompagnement physique vers un service de soin (hôpital...) qui

peuvent être assurées par certaines maraudes.

### 5. Orienter

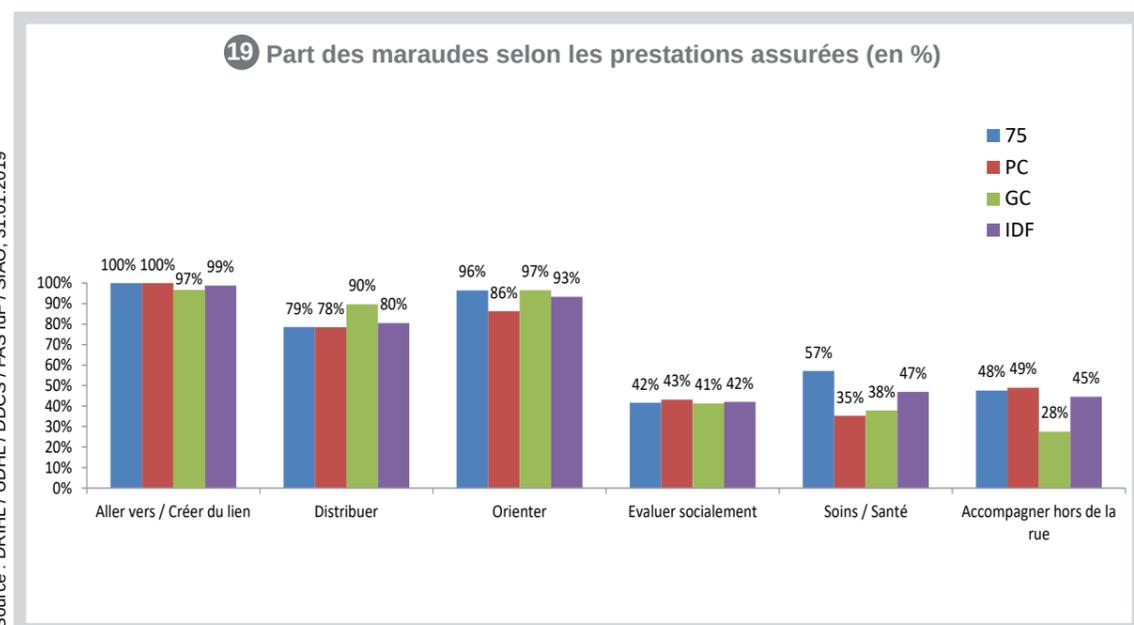
Cette prestation regroupe les maraudes en mesure d'orienter les personnes pour leur prise en charge par une structure extérieure à la maraude afin de répondre à leurs besoins (orientations vers les dispositifs de la veille sociale, hébergement, services d'accès aux droits, prestations médicales et sanitaires, etc.). Cette prestation nécessite à la fois des compétences d'évaluation ainsi qu'une connaissance des acteurs de la veille sociale et plus globalement du secteur sanitaire, social, médical et judiciaire.

### 6. « Accompagner hors la rue »

Cette prestation regroupe l'accompagnement physique des personnes avec leur consentement sur un lieu d'accueil, d'hébergement, de soin et l'accompagnement social sur un plus long terme vers des démarches administratives et d'accès aux droits (domiciliation, couverture sociale, demande d'hébergement...)

La collecte des prestations s'est effectuée à partir des items oui/non pour chacune de ses six prestations qui peuvent être pratiquées ponctuellement ou systématiquement par les maraudes.

L'information est indisponible pour 32 maraudes parisiennes, dont 24 maraudes bénévoles.



Les trois types de prestation les plus largement assurées par les maraudes sont : l'aller vers / créer du lien (près de 100% des maraudes renseignées), l'orientation (93% des maraudes renseignées) et la distribution (80% des maraudes renseignées).

Constituant l'essence même des maraudes, « l'aller vers/créer du lien » est la catégorie de prestation assurée par la quasi-totalité des équipes franciliennes. Seule une maraude spécifique du Val-d'Oise n'assure pas exactement cette prestation telle que définie en introduction : le taxi social qui est chargé du transport des personnes signalées.

La distribution (vestimentaire, alimentaire, kits d'hygiène, etc.) est la troisième prestation la plus répandue, assurée par 80% des maraudes de la région. Cette proportion est un peu plus importante en grande couronne (9 maraudes sur 10). Elle est très largement assurée par des équipes composées de bénévoles (7 sur 10).

Les trois autres types de prestations recensées,

l'évaluation sociale, les soins et prestations liées à la santé, et l'accompagnement hors la rue, qui nécessitent des compétences professionnelles particulières, sont moins souvent pratiquées (entre 40 à 50% des maraudes franciliennes) avec des variations départementales.

C'est particulièrement le cas de la prestation liée aux soins et à la santé (42% des maraudes franciliennes) qui est plus rarement assurée en petite couronne (35%) et en grande couronne (38%) qu'à Paris (57%). L'accompagnement hors la rue (45% des maraudes franciliennes) est également une prestation peu fréquente en grande couronne (28% des maraudes et aucune dans l'Essonne).

Ces constats sont très certainement à mettre en parallèle du faible nombre d'équipes qui maraudent en journée dans les départements de grande couronne.

**20 Nombre et part de maraudes selon les prestations assurées**

	75		92		93		94		77		78		91		95		PC		GC		IDF	
	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot
Aller vers / Créer du lien	84	100%	21	100%	24	100%	6	100%	6	100%	4	100%	6	100%	12	92%	51	100%	28	97%	163	99%
Distribuer	66	79%	11	52%	24	100%	5	83%	6	100%	4	100%	6	100%	10	77%	40	78%	26	90%	132	80%
Orienter	81	96%	21	100%	17	71%	6	100%	5	83%	4	100%	6	100%	13	100%	44	86%	28	97%	153	93%
Évaluer socialement	35	42%	6	29%	11	46%	5	83%	6	100%	3	75%		0%	3	23%	22	43%	12	41%	69	42%
Soins / Santé	48	57%	8	38%	7	29%	3	50%	6	100%	1	25%	1	17%	3	23%	18	35%	11	38%	77	47%
Accompagner hors de la rue	40	48%	7	33%	13	54%	5	83%	2	33%	3	75%		0%	3	23%	25	49%	8	28%	73	45%
<b>Total maraudes renseignées</b>	<b>84</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>24</b>	<b>100%</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>	<b>29</b>	<b>100%</b>	<b>164</b>	<b>100%</b>

Source : DRIHL / UDHL / DDCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019

## Outils internes de suivi d'activité

Le descriptif des outils de suivi d'activité s'est attaché à identifier les types « d'outils » utilisés par les maraudes au sein de leur « structure » pour rendre compte de leur activité. Cinq types de productions sont identifiés, chaque maraude peut en utiliser plusieurs :

- remontées d'indicateurs (remontées périodiques d'activité),
- rapport de maraude (compte rendu de tournées),
- rapport d'activité (rapport quantitatif et qualitatif des actions menées par la structure sur une période donnée au format bilan),
- projet social de maraude,
- document d'appui à la mission d'observation sociale (analyses de territoire, remontées d'informations de natures diverses visant à améliorer le dispositif ou les pratiques),
- système informatisé de suivi (la maraude est équipée de tableurs, applications ...).

Ces informations permettent de connaître le type de formalisation de suivi d'activité utilisé par les maraudes. Toutefois, à ce stade, le recensement ne permet pas de qualifier la nature des données produites dans ces outils, et donc d'indiquer si les données sont relatives aux équipes et à leur déplacement et/ou si elles ont trait aux personnes rencontrées lors des tournées.

Toutes les maraudes de la région produisent des éléments de suivi de leur activité. L'absence de modalités de suivi n'a été signalée que pour 2 des 196 maraudes recensées. Les indicateurs et rapports de maraudes sont les types de suivi internes aux maraudes les plus fréquents en Île-de-France et cela se vérifie dans tous les départements. Les systèmes informatisés de suivi (tablettes, applications, etc.) sont utilisés par près de 40% (73) des maraudes franciliennes mais elles sont concentrées à Paris (44), rares en petite couronne (13 dont 1 seule en Seine-Saint-Denis) et quasi inexistantes en grande couronne (3 maraudes).

### 21 Part de maraudes selon les outils de suivi d'activité utilisés

Source : DRIHL / UDHL / DDCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019

	75	PC	GC	IDF
Remontées d'indicateurs	48%	81%	76%	83%
Rapport de maraude	53%	77%	62%	67%
Rapport d'activité	46%	75%	45%	35%
Projet social de maraude	23%	55%	24%	39%
Document d'appui à la mission d'observation sociale	23%	36%	24%	37%
Système informatisé de suivi	38%	25%	10%	37%

### 22 Nombre et part de maraudes selon les outils de suivi d'activité utilisés en interne

Source : DRIHL / UDHL / DDCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019

	75		92		93		94		77		78		91		95		PC		GC		IDF	
	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot
Remontées d'indicateurs	56	48%	21	100%	17	71%	5	83%	6	100%	4	100%	1	17%	11	85%	43	81%	22	76%	162	83%
Rapport de maraude	61	53%	21	100%	15	63%	5	83%	6	100%	3	75%	6	100%	3	23%	41	77%	18	62%	132	67%
Rapport d'activité	53	46%	21	100%	14	58%	5	83%	5	83%	2	50%	1	17%	5	38%	40	75%	13	45%	69	35%
Projet social de maraude	27	23%	16	76%	13	54%	0	0%	6	100%	0	0%	0	0%	1	8%	29	55%	7	24%	77	39%
Document d'appui à la mission d'observation sociale	27	23%	4	19%	13	54%	2	33%	5	83%	2	50%	0	0%	0	0%	19	36%	7	24%	73	37%
Système informatisé de suivi	44	38%	6	29%	1	4%	6	100%	0	0%	1	25%	1	17%	1	8%	13	25%	3	10%	73	37%
<b>Rappel total maraudes</b>	<b>116</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>24</b>	<b>100%</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>	<b>6</b>	<b>60%</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>	<b>53</b>	<b>100%</b>	<b>29</b>	<b>100%</b>	<b>196</b>	<b>100%</b>

## Liens avec le 115 / SIAO

La coordination des acteurs de la veille sociale et l'observation départementale font partie des missions premières des SIAO. Les finalités attendues sont d'avoir la connaissance la plus fine des personnes en situation de rue et de leurs attentes, mais également de faciliter leur sortie de rue vers des solutions plus adaptées. Pour ce faire, les liens entre SIAO et les différents dispositifs de veille sociale, dont les maraudes, doivent être institués.

Le recensement concernant le lien entre les maraudes et le 115/SIAO s'est attaché à décrire les types ou formes d'échanges, de communication, ou de collaboration à partir de 7 possibilités, une maraude pouvant avoir plusieurs types de liens avec le SIAO :

- intervention de la maraude suite à un signalement du SIAO,
- signalement au SIAO d'une personne pour intervention,
- demande d'un hébergement au SIAO,
- transmission de rapport de maraude,
- transmission d'évaluation sociale,
- utilisation du SI 115 (système d'information 115),
- autres type des liens.

À l'échelle régionale, les trois types de liens les

plus fréquents entre les maraudes et les SIAO sont :

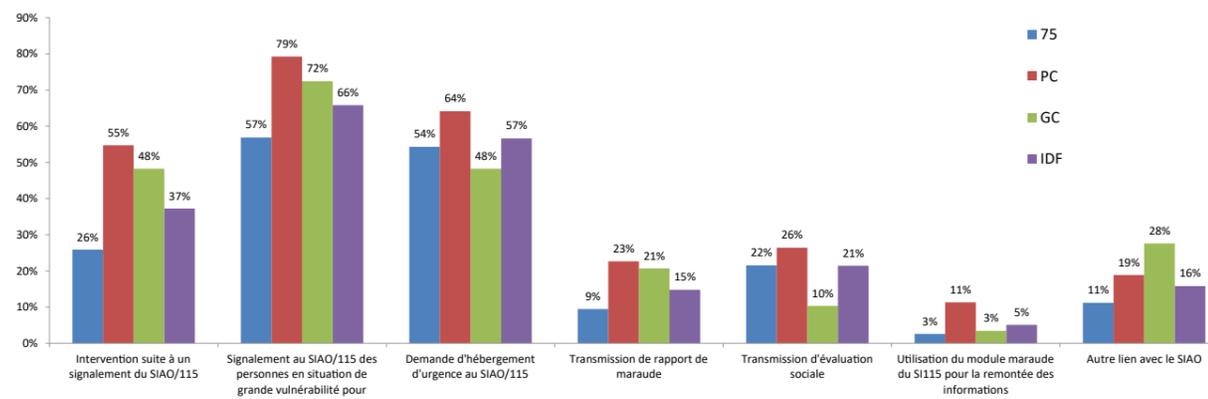
1. le signalement des personnes vulnérables par les maraudes au SIAO pour intervention : il concerne les 2/3 des maraudes de la région ;
2. la demande d'hébergement d'urgence : 57 % des maraudes franciliennes ;
3. l'intervention de la maraude suite à un signalement du 115 : pour près de 40 % des maraudes.

À l'échelle départementale, en petite couronne, cet ordre peut s'inverser mais ces trois types de liens sont toujours prédominants à l'exception de la demande d'hébergement en Seine-Saint-Denis qui est plus ponctuelle (38% des maraudes). En grande couronne, le nombre restreint de maraudes par département limite l'analyse.

Les transmissions de rapports de maraudes et d'évaluations sociales sont des liens beaucoup moins fréquents, et ne concernent qu'entre 15% à 20% des maraudes franciliennes.

Enfin, l'utilisation du SI 115 en cours de déploiement au moment de la collecte des données est faible : 5% des maraudes franciliennes l'utilisent soit 10 maraudes.

23 Part de maraudes selon le type de lien avec le SIAO (en %)



Source : DRIHL / UDHL / DDCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019

24 Nombre et part de maraudes selon le type de lien avec le SIAO

	75		92		93		94		77		78		91		95		PC		GC		IDF	
	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot	nb	%/tot
Intervention suite à un signalement du SIAO/115	30	26%	12	57%	13	54%	4	67%	6	100%	4	100%	1	17%	3	23%	29	55%	14	48%	73	37%
Signalement au SIAO/115 des personnes en situation de grande vulnérabilité pour intervention	66	57%	20	95%	17	71%	5	83%	6	100%	4	100%	6	100%	5	38%	42	79%	21	72%	129	66%
Demande d'hébergement d'urgence au SIAO/115	63	54%	20	95%	9	38%	5	83%	6	100%	3	75%	0	0%	5	38%	34	64%	14	48%	111	57%
Transmission de rapport de maraude	11	9%	2	10%	6	25%	4	67%	0	0%	3	75%	1	17%	2	15%	12	23%	6	21%	29	15%
Transmission d'évaluation sociale	25	22%	6	29%	4	17%	4	67%	1	17%	0	0%	0	0%	2	15%	14	26%	3	10%	42	21%
Autre lien avec le SIAO	13	11%	0	0%	6	25%	4	67%	0	0%	0	0%	1	17%	7	54%	10	19%	8	28%	31	16%
Utilisation du module maraude du SI115 pour la remontée des informations	3	3%	2	10%	0	0%	4	67%	0	0%	1	25%	0	0%	0	0%	6	11%	1	3%	10	5%
<b>Rappel total maraudes</b>	<b>116</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>24</b>	<b>100%</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>	<b>53</b>	<b>100%</b>	<b>29</b>	<b>100%</b>	<b>196</b>	<b>100%</b>

Source : DRIHL / UDHL / DDCS / FAS IdF / SIAO, 31.01.2019

17

Fruit d'une collaboration étroite entre la DRIHL, la FAS-IDF, la délégation régionale de la Croix-Rouge française, le Samusocial de Paris et les associations porteuses des SIAO franciliens, la création de l'observatoire francilien des personnes à la rue et hébergées en 2015 s'est inscrite dans la volonté des partenaires d'améliorer la connaissance des personnes en situation très précaire et de leur parcours afin d'élaborer une politique qui réponde aux besoins de cette population. Pour ce faire, l'observatoire mobilise, collecte et rassemble les données et informations des publics concernés par l'accueil, l'hébergement et l'insertion, puis organise cette connaissance pour disposer d'un outil d'aide à la décision.



Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées

## Perspectives 2019-2020, d'un état des lieux à un outil d'observation

Ce premier recensement des maraudes vient compléter celui des accueils de jour et propose une connaissance partagée du dispositif de la veille sociale en Île de France.

Ces travaux feront désormais l'objet d'une mise à jour régulière dont l'objectif visera le maintien de l'exhaustivité des recensements mais également leur enrichissement par la collecte d'indicateurs susceptibles d'affiner la connaissance du dispositif et de permettre une analyse plus qualitative.

Simultanément à ces travaux, l'OFPRUH analysera, dès le second semestre 2019, les possibilités de développer à partir de ces premiers travaux, un dispositif de production d'informations sur les publics fréquentant les accueils de jour ou rencontrés par les maraudes avec l'objectif d'améliorer la connaissance des personnes à la rue c'est-à-dire avoir une photographie la plus exhaustive possible de leur nombre, leur profil et leurs besoins pour adapter la réponse aux besoins et fluidifier les parcours.

### Sources

- *Livre blanc des accueils de jour / nuit et des équipes mobiles/maraudes du Val-d'Oise*, décembre 2016, SIAO95-ESPERER95
- *Accueil, hébergement, insertion. Référentiel national*. Ministère délégué à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion, mars 2005
- *Référentiel de missions et d'évaluation, Maraudes & Samu Sociaux*, octobre 2018, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Fédération des acteurs de la solidarité et Fédération nationale des samusociaux.

## Le Service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO)

Le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), créé par la circulaire du 8 avril 2010<sup>1</sup>, a été consolidé dans ses principes et ses missions par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR).

Le SIAO est un service public de l'hébergement et de l'accès au logement, basé sur trois principes fondamentaux : la continuité de la prise en charge des personnes, l'égalité face au service rendu, et l'adaptabilité des prestations aux besoins des personnes.

Ce service s'adresse aux personnes sans abri ou risquant de l'être, ou mal logées.

Le fonctionnement et la gestion du SIAO sont assurés par un opérateur désigné par le représentant de l'Etat. Il appartient aux services de l'Etat, notamment aux Préfets des départements et des régions, de piloter la mise en place du SIAO, de suivre son fonctionnement

<sup>1</sup> Circulaire du 8 avril 2010 relative au service intégré de l'accueil et de l'orientation, MEEDEM.

et d'évaluer l'action de l'opérateur choisi.

Les missions du SIAO sont les suivantes :

- recenser l'ensemble des demandes d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ainsi que de logement adapté ;
- recenser l'ensemble de l'offre disponible en matière d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ou de logement adapté ;
- assurer l'orientation des personnes après une évaluation sociale et en fonction de leur situation de détresse ;
- favoriser la fluidité de l'accès au logement des personnes ;
- assurer la coordination du dispositif de veille sociale ;
- participer à l'observation sociale.

La loi ALUR pose le principe d'un SIAO unique par département, compétent pour toutes les demandes d'hébergement d'urgence et d'insertion.

## Cadre légal et réglementaire des maraudes

L'article L. 345-2 du CASF : « Dans chaque département est mis en place, sous l'autorité du représentant de l'Etat, un dispositif de veille sociale chargé d'accueillir les personnes sans abri ou en détresse, de procéder à une première évaluation de leur situation médicale, psychique et sociale et de les orienter vers les structures ou services qu'appelle leur état. Cette orientation est assurée par un service intégré d'accueil et d'orientation, dans les conditions définies par la convention conclue avec le représentant de l'Etat dans le département prévue à l'article L. 345-2-4. Ce dispositif fonctionne sans interruption et peut être saisi par toute personne, organisme ou collectivité ».

L'article D. 345-8 du CASF précise la composition du dispositif : « Pour permettre l'accomplissement

des missions définies à l'article L. 345-2, le dispositif de veille sociale comprend un service d'appels téléphoniques dénommé « 115 » et géré par le SIAO». En outre, il comprend selon les besoins du département, identifiés par le préfet :

1. un ou des accueils de jour
  2. une ou des équipes mobiles chargées d'aller au contact des personnes sans abri
  3. un ou des services d'accueil et d'orientation (SAO)
- Ces services fonctionnent sous l'autorité du préfet du département, dans le cadre de conventions qui précisent l'activité de chaque service, son mode de financement et les indicateurs d'évaluation de son action.

Ces services sont coordonnés par le SIAO.

# Liste des maraudes de la région Île-de-France recensées au 31 janvier 2019

## Paris

Opérateur	Nom de la maraude	Secteur d'intervention (commune ou arrondissement)
<b>Maraudes d'intervention sociale (MIS)*</b>		
Atoll 75	Atoll 75	1, 2, 3, 5, 6, 11, 12, 13, 14, 15, 19, 20 ème
Aurore	Aurore Est	12, 13 ème
Aurore	Aurore Ouest	5, 15, 16 ème
Aux Captifs La Libération	ACL P-12	12 ème
Aux Captifs La Libération	ACL P-16	8, 16, 17 ème
Aux Captifs La Libération	ACL P-Centre	1, 4 ème
Aux Captifs La Libération	ACL P-10	8, 9, 10 ème
Charonne	Charonne	11, 20 ème
Emmaüs Solidarité	Emmaüs Bois de Vincennes	12 ème
Emmaüs Solidarité	Emmaüs Paris centre	1, 2, 3, 4 ème
Emmaüs Solidarité	Emmaüs Paris Nord	9, 10, 18, 19 ème
Enfants du Canal	Enfants du Canal 7,8,17	7, 8, 17 ème
Enfants du Canal	Enfants du Canal 14	14 ème
<b>Maraudes d'évaluation et d'orientation (MEO)*</b>		
BAPSA	BAPSA	Département
RATP	Recueil Social RATP	Département
Samusocial de Paris	EMA SSP	Département
Ville de Paris	UASA	Département
<b>Maraudes spécialisées *</b>		
ADSF	ADSF	Département
Aux Captifs La Libération	Centre Lazare (Captifs)	16 ème
Aux Captifs La Libération	Maquero (Captifs)	8, 10 ème
CAARUD	CAARUD	1, 2, 3, 4 ème
CAARUD	CAARUD	19 ème
CASP	CASP Mineurs Goutte d'Or	18 e ème
CASP	La Clairière	1er
Charonne	BOCIEK	Département
Charonne	CAARUD	10 ème
Charonne	RATP	9, 10, 17, 18, 19 ème
Charonne	CAARUD	18, 19 ème
Coordination Toxicomanie	Coordination Toxicomanie	10, 18, 19 ème
Croix Rouge française	Croix-Rouge maraude podologie	Département
Enfants du Canal	EDC - maraude périphérique	7, 8, 17 ème
France Terre d'Asile	FTDA	4, 5, 13, 14, 18, 19, 20 ème
GAÏA PARIS	CAARUD	10, 18, 19 ème
Gamelle Pleine	Gamelle Pleine	7, 10, 12, 14 ème
Hors la Rue	Hors la rue	Département
La Terrasse GHU PPN	CAARUD	19 ème
Les amis du bus des femmes	Bus des femmes	NR

Médecins du Monde	Médecins du Monde	Département
Mobil' douche	Mobil' douche	7, 13, 14, 15 ème
NR	EMI Sud	12, 13, 14, 15 ème
Ordre de Malte France	Maraude médicale (PROJET)	Département
Samusocial de Paris	Samusocial EMLT	Département
Samusocial de Paris	Samusocial Maraude de jour	Département
Samusocial de Paris	Samusocial Maraude parking	1er
Secours Catholique	Secours Catholique Familles	3, 4, 6, 12, 18 ème
Ville de Paris	UASA Maraude Famille	Département
<b>Maraudes bénévoles</b>		
Antigel	Paroisse Antigel	15 ème
Autremonde	Autremonde	10, 11, 19 ème
Armée du Salut	Armée du Salut	8, 9, 10 ème
Croix Rouge française	CRF	NR
Croix Rouge française	CRF 1-2	1, 2 ème
Croix Rouge française	CRF 3-10	3, 10 ème
Croix Rouge française	CRF 4	4 ème
Croix Rouge française	CRF 5	5 ème
Croix Rouge française	CRF 6	6 ème
Croix Rouge française	CRF 7	7 ème
Croix Rouge française	CRF 9	9 ème
Croix Rouge française	CRF 11	11 ème
Croix Rouge française	CRF 12	12 ème
Croix Rouge française	CRF 13	13 ème
Croix Rouge française	CRF 14	14 ème
Croix Rouge française	CRF 15	15 ème
Croix Rouge française	CRF 16	16 ème
Croix Rouge française	CRF 17	17 ème
Croix Rouge française	CRF 18	18 ème
Croix Rouge française	CRF 19	19 ème
Croix Rouge française	CRF 20	20 ème
ETW France	ETW maraudes	1er, 4 ème
La Chorba	La Chorba	1, 4, 11, 12, 13, 20 ème
Maraude Citoyenne	NR	1, 6, 14, 15, 16 ème
Montparnasse Rencontre	Montparnasse Rencontre	14 ème
ND de Lorette	Paroisse ND de Lorette	9 ème
ND de l'Assomption	Paroisse ND de l'Assomption	16 ème
ND de Grâce de Passy	Paroisse ND de Grace de Passy	16 ème
ND du St Sacrement	Paroisse ND du st sacrement	16 ème
NR	Paris Solidaire	NR
Ordre de Malte France	Ordre de Malte France	Département
Ordre de Malte France	ND de Paris	4 ème
Ordre de Malte France	Ste Elisabeth de Hongrie	3 ème
Ordre de Malte France	St-André de l'Europe	8 ème
Ordre de Malte France	St Germain des Prés	6 ème
Ordre de Malte France	ND de l'Assomption de Passy	16 ème
Ordre de Malte France	ND de Lorette	9 ème
Ordre de Malte France	Ordre de Malte France	19 ème

Protection Civile de Paris Seine	PCP Centre	1, 2, 3, 4, 9 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 5	5 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 6/7	6, 7 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 8	9, 16 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 10	10 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 11	11 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 12	12 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 13	13 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 14	14 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 15/7	7, 15 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 17	17 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 18	18 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 19	19 ème
Protection Civile de Paris Seine	PCP 20	20 ème
Restos du Cœur	Restos du Cœur - maraude pédestre	20 ème
Restos du Cœur	Restos du Cœur	Département
Robins des Rues	Robins des rues	17, 18, 19 ème
St Augustin	Paroisse Saint Augustin	8 ème
St Ferdinand des Ternes	Paroisse Saint Ferdinand des Ternes	17 ème
St François Xavier	Paroisse Saint François Xavier	6, 7 ème
St Honoré d'Eylau	Paroisse Saint Honoré D'Eylau	16 ème
St Léon	Paroisse Saint Léon	7, 15 ème
St Louis d'Antin	Paroisse Saint Louis d'Antin	8, 9 ème
St Pierre du Gros Caillou	Paroisse Saint Pierre du Gros Caillou	7 ème
St Philippe du Roule	Paroisse Saint Philippe du Roule	8 ème
St-Jacques St-Christophe	Paroisse SJSC	19 ème
St Jacques du Haut Pas	Paroisse St Jacques du haut Pas	5, 14 ème
Ste Marie des Batignolles	Paroisse Sainte Marie des Batignolles	8, 17 ème
Secours Catholique	Secours Catholique isolés	12, 13, 14, 17, 20 ème
Secours Populaire français	Secours populaire français	1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 17, 18 ème
Toi pour tous	Paroisse Toi pour tous	15 ème
Trinité	Paroisse Trinité	9 ème

\* **MIS** : il s'agit de maraudes professionnelles associatives qui s'inscrivent dans la durée, et qui ont pour objectif d'établir un lien social avec les personnes rencontrées et de leur proposer un accompagnement social global. Leur intervention vise à favoriser l'accès aux droits des personnes (accès au soin, à l'emploi..), ainsi qu'à leur sortie de rue (accès à l'hébergement, au logement). Pédestres, elles interviennent dans un territoire bien défini le plus souvent en binômes et majoritairement en journée et semaine, en cohérence avec les horaires d'ouverture des services sociaux dans une logique de proximité.

\* **MEO** : il s'agit de maraudes institutionnelles ayant pour vocation d'intervenir dans l'urgence, en réponse à des signalements (partenaires associatifs et institutionnels, particuliers, etc..) ou dans le cadre de leurs activités et veilles. Elles réalisent un rapide diagnostic des situations, certaines sur le plan sanitaire (EMA), et ont pour mission d'apporter une première réponse par une orientation et un accompagnement véhiculé vers un dispositif d'urgence (CHU, hôtels, urgences hospitalières, ESI, etc...). Elles sont identifiables, déssectorisées, véhiculées et interviennent sur tout Paris 7 jours sur 7 et sur tout public, les 4 MEO ont des spécificités en termes de modalités et lieux d'intervention, de prestations réalisées, voire de publics cibles. Elles ne font pas de suivi social à la différence des MIS.

\* **Maraude spécialisées** : il s'agit de maraudes professionnelles qui s'attachent à une thématique ou un public particulier. Les équipes sont souvent composées de professionnels du social et médical, elles possèdent une expertise thématique.

\* **Maraudes bénévoles** : il s'agit généralement de maraudes humanitaires qui tournent majoritairement en soirée et qui ont pour objectif de favoriser le lien social, de proposer de l'écoute, du soutien, des biens de premières nécessité (alimentaires, vestimentaires, produits d'hygiène, couvertures, etc..) et des orientations aux personnes rencontrées.

## Hauts-de-Seine

Opérateur	Nom de la maraude	Secteur d'intervention
<b>Maraudes avec bénévoles</b>		
Croix-Rouge Française	Samu social 92	Nord Hauts-de-Seine
Croix-Rouge Française	Samu social 92	Centre Hauts-de-Seine
Croix-Rouge Française	Samu social 92	Sud Hauts-de-Seine
Ordre de Malte Médical	NR	Nord Hauts-de-Seine
Ordre de Malte Médical	NR	Sud Hauts-de-Seine
Ordre de Malte	NR	Rueil-Malmaison
Ordre de Malte	NR	Boulogne
Protection Civile	NR	Nord Hauts-de-Seine
Protection Civile	NR	Garches, Vaucresson, Suresnes, Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt
Protection Civile	NR	Courbevoie, Neuilly et La Garenne-Colombes
Restos du cœur	NR	Clichy
Secours Catholique	NR	Nord Hauts-de-Seine
Secours Catholique	NR	Sud Hauts-de-Seine
Secours Catholique	NR	Issy-les-Moulineaux
<b>Maraudes avec salariés</b>		
CAARUD Sida Parole	NR	Nanterre
CAARUD Sida Parole	NR	Malakoff, Vanves
CAARUD Sida Parole	NR	Clamart, Meudon
CAARUD Sida Parole	NR	Vanves, Issy-les-Moulineaux
Croix-Rouge Française	Samu social 92	Puteaux - La Défense
Croix-Rouge Française	Samu social 92	Département
RATP	Recueil Social RATP	Département

## Seine-Saint-Denis

Opérateur	Nom de la maraude	Secteur d'intervention
<b>Maraudes avec bénévoles</b>		
Croix-Rouge Française	NR	Département
Hôtel Social 93	Samu social 93 bénévole	Département
Resto du cœur	NR	Département
SIF	NR	Saint-Denis, Saint Ouen Ile-Saint-Denis, Aubervilliers, Pierrefitte, Villetaneuse, Epinay-sur-Seine, Stains, La Courneuve
<b>Maraudes mixtes</b>		
Amicale du Nid 93	Equipe Mobile d'Aller-Vers	Saint-Denis
<b>Maraudes avec salariés</b>		

Croix-Rouge Française	ADP / CRF	Zone aéroportuaire de Roissy
Groupe SOS	CAARUD Yucca	Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Bondy, Bobigny
Hopital Ville Evrard	EMPP La Boussole	Bondy, Les Pavillons-sous-Bois, Les Lilas, Montreuil, Bagnolet, Romainville, Noisy-le-Sec, Le Pré-Saint-Gervais
Hopital Ville Evrard	EMPP Rivages	Aubervilliers
Hopital Ville Evrard	EMPP Estim'93	Saint-Denis, Epinay-sur-Seine, Villetaneuse, Pierrefitte, Gagny, La Courneuve
Hopital Ville Evrard	EMPP La Cordée	Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne, Dugny, Villemombble, Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois
Hopital Ballanger	UMPP	Nord du département
Hôtel Social 93	Samu social 93 camion 1	Département
Hôtel Social 93	Samu social 93 camion 2	Département
Hôtel Social 93	Samu social 93 camion 3 Hiver	Département
Hôtel Social 93	Samu social 93 camion 4 Hiver	Département
Hôtel Social 93	Samu social 93 camion 5 Hiver jour	Département
Hôtel Social 93	Maraude médicale	Département
Mairie d'Aubervilliers	Médiateurs de rue	Aubervilliers
Mairie de Bobigny	Médiateurs de rue	Bobigny
Mairie de Pantin	Médiateurs de rue	Pantin
Mairie de Saint-Denis	Médiateurs de rue	Saint-Denis
PROSES	CAARUD Proses Saint-Denis	Saint-Denis, Saint-Ouen, Montreuil
RATP	Recueil social RATP	Département

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD)  
EMPP/UMPP : Equipe ou unité mobile psychiatrie précarité

24

## Val-de-Marne

Opérateur	Nom de la maraude	Secteur d'intervention
<b>Maraudes avec bénévoles</b>		
Croix-Rouge Française	NR	Département sauf Aéroport d'Orly
Protection civile	Antenne de Gentilly	Gentilly
<b>Maraudes avec salariés</b>		
Croix-Rouge Française	NR	Département
Croix-Rouge Française	NR	Département
Croix-Rouge Française	NR	Aéroport d'Orly
RATP	Recueil Social RATP	Département

## Seine-et-Marne

Opérateur	Nom de la maraude	Secteur d'intervention
<b>Maraudes avec bénévoles</b>		
Croix-Rouge Française	Maraude de Melun	Melun, Centre Seine-et-Marne
Croix-Rouge Française	Maraude de Fontainebleau Croix Rouge	Fontainebleau, Sud Seine-et-Marne
Croix-Rouge Française	<b>Maraude de Meaux</b>	<b>Meaux</b>

Croix-Rouge Française	<b>Maraude de Chelles</b>	<b>Chelles, Val Maubuée</b>
Ordre de Malte 77	Maraude Ordre de Malte	Fontainebleau, Sud Seine-et-Marne
<b>Maraudes avec salariés</b>		
Croix-Rouge Française	Samu Social77	Département

## Yvelines

Opérateur	Nom de la maraude	Secteur d'intervention
<b>Maraudes avec bénévoles</b>		
Croix-Rouge Française	NR	Département
Ordre de Malte	Ordre de Malte Nord	Département
Ordre de Malte	Ordre de Malte Sud	Département
<b>Maraudes avec salariés</b>		
Croix-Rouge Française	NR	Département

## Essonne

Opérateur	Nom de la maraude	Secteur d'intervention
<b>Maraudes avec bénévoles</b>		
Croix-Rouge Française	Unité Locale La Pyramide	Savigny, Morangis, Juvisy, Athis-Mons, Chilly-Mazarin
Croix-Rouge Française	Unité Locale Etampes	Etampes et villes limitrophes
Croix-Rouge Française	Unité Locale Vallées Bièvres Yvette, Unité Locale 2 Rivières	Massy, Palaiseau, Les Ulis
Croix-Rouge Française	UL Arpajon	Arpajon, St Germain-Les-Arpajon.
Croix-Rouge Française	Unité Locale Val d'Yerres	Brunoy, Epinay, Sénart, Montgeron et villes limitrophes
<b>Maraudes avec salariés</b>		
Croix-Rouge Française	NR	Département

25

## Val-d'Oise

Opérateur	Nom de la maraude	Secteur d'intervention
<b>Maraudes avec bénévoles</b>		
Croix Rouge - Equipes bénévoles de la délégation départementale du 95	Maraude de nuit	Département
Restos du Cœur 95	Maraude secteur Argenteuil	Argenteuil, Bezons
Restos du Cœur 95	Maraude secteur Herblay	Herblay
Restos du Cœur 95	Maraude secteur Sarcelles	Sarcelles, Villier-Le-Bel, Gonesse
Restos du Cœur 95	Maraude secteur Goussainville	Goussainville, Marly la Ville, Fosses, Puisieux-en-France
Restos du Cœur 95	Maraude secteur Cergy - Pontoise	Cergy, Pontoise, Saint Ouen l'Aumône
Restos du Cœur 95	Maraude secteur Persan	Persan

Restos du Cœur 95	Maraude secteur Ermont	Ermont, Taverny, Eaubonne, Soisy, Enghien-Les-Bains, Saint-Gratien
<b>Maraudes avec salariés</b>		
Croix Rouge - Pôle Exclusion	Maraude de nuit	Département
Croix Rouge - Pôle Exclusion	Maraude de jour	Département
Croix Rouge - Pôle Exclusion	Maraude jour / nuit	Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle
ESPERER 95	Taxi social	Secteur Cergy, Pontoise, étendu à tout le département selon situation
EMIL (Equipe Mobile Instaurant le Lien)	EMIL (Equipe Mobile Instaurant le Lien)	Département



**OFPRUH**

---

Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées

**OFPRUH, septembre 2019**

Direction de la publication : pour l'OFPRUH, Arthur ANANE (FAS IDF), Isabelle ROUGIER (DRIHL)

Étude réalisée par : Farah LAALA (FAS IDF), Paul BLANCHARD (DRIHL IDF), Hélène FOUQUET (DRIHL IDF)

Avec la participation de : Services intégrés d'accueil et d'orientation d'Île-de-France, délégation régionale de la Croix-Rouge française, le Samusocial de Paris

Sous la direction de : Isabelle MEDOU-MARERE (FAS IDF), Catherine WINTGENS (DRIHL IDF)

Mise en page : DRIHL, mission communication

